



**Les Amis
du Funiculaire
de Besançon**



Conseil d'administration du 11 mai 2022

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni le 11 mai 2022 à 20h00 par visioconférence.

Présents : Patrick Dignac, Alexandre Jury, Daniel Orcel, Gérald Demoulin, Christophe Gras, Pierre Daguet

Excusés : Benjamin Goizet, Michel Rouge.

Réunion du 29 avril 2022

Patrick et Gérald font un bref compte-rendu oral au CA de la réunion du 29 avril (suite au CR écrit effectué par Gérald). Cette réunion constitue une nette avancée sur de nombreux points, même si la remise en fonctionnement du Funiculaire n'est pas envisagée sur le mandat actuel. Il est toutefois envisageable pour l'association d'avoir accès, voire un local dans la gare haute, ce qui lui permettrait de développer ses activités. Patrick insiste sur la nécessité d'actualiser le "plan B" envisagé en interne il y a quelques années, qui verrait une restauration de l'abri de la gare haute + la voiture 1 (même scénario que la gare basse) mais pas de remise en fonctionnement dans l'immédiat, ce qui constituerait un palier supplémentaire vers la remise en fonctionnement. Alexandre précise qu'il serait important pour l'association d'avoir un "pied" dans la gare haute, ce qui lui permettrait d'être présente et visible sur le plateau de Bregille.

Etude technique

Après discussion, il est décidé de lancer l'étude technique, le bouclage financier à ce jour étant suffisant pour cette partie (50% subvention de la Région, 5 000 euros de la ville de Besançon, fonds propres de l'association si nécessaire pour le reliquat éventuel).

Alexandre va relancer la société TIM pour demander une actualisation du devis, qui était de 9 000 euros HT en 2019, ce qui devrait donner une actualisation estimée entre 12 000 et 13 000 euros TTC.

Il est à noter que lors de la réunion du 29 avril 2022, la Ville a également suggéré de lancer la partie technique de l'étude.



Les Amis du Funiculaire de Besançon

AFB
association



Conseil d'administration

Au sujet de la répartition des rôles, Patrick souhaite passer la main pour le rôle de vice président. Gérald accepte de reprendre ce rôle et devient donc le nouveau vice-président.

Alexandre accepte de rester président, mais informe le bureau qu'il ne peut plus assumer toutes les tâches, en particulier celles qui nécessitent d'être sur place.

Gérald propose d'apporter son aide sur la relève du courrier et l'encaissement des chèques de cotisations.

Christophe accepte de rester secrétaire. Il est également évoqué que Alexandre délègue la partie envoi de courrier à Christophe.

Concernant le rôle de trésorier, Patrick va échanger avec Michel. Il est évoqué la possibilité que Alexandre délègue le suivi informatique de la compatibilité, mais il faudra étudier la question du logiciel utilisé actuellement (qui n'est disponible que sur l'ordinateur de l'association) et le transfert des données vers une autre solution informatique. Alexandre précise que cette fonction n'est pas chronophage et qu'il peut continuer à l'assurer à distance pour peu que quelqu'un passe régulièrement à la boîte pour encaisser les chèques.

Journées du Patrimoine

Il est décidé que l'association participera aux Journées du Patrimoine 2022.

Alexandre va relancer les membres de l'association pour obtenir les disponibilités de chacun.

Il est déjà défini que, a minima, la gare basse sera ouverte au public, les samedi et dimanche après-midis, horaires qui seront à préciser en juin lors de l'inscription auprès de la Ville.

Point trésorerie, comptabilité, adhésions

Alexandre indique que les appels à cotisations ont été lancés, par email dans un premier temps. Dans un second temps, un appel par courrier sera effectué.

Questions diverses

Alexandre indique que des publications Facebook ont été programmés à raison de 2 par semaine, et que l'efficacité apparaît comme plutôt bonne après quelques semaines.

Alexandre rappelle que le 27 mai marquera les 35 ans de l'arrêt du Funiculaire, et qu'une des publications Facebook y sera consacrée.



**Les Amis
du Funiculaire
de Besançon**



Les membres du bureau proposent de refaire un conseil d'administration en juin, afin notamment de pouvoir définir le contenu de l'inscription aux Journées du Patrimoine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.